



Communiqué de presse du collectif agricole CGT de la Gironde

Le 21 janvier 2011, suite à l'annonce du gouvernement de la revalorisation du SMIC, s'est tenu la commission mixte de la convention collective des exploitations agricoles de la Gironde.

La négociation salariale faisait partie de l'ordre du jour. Cependant, comme à leurs habitudes, les représentants du syndicat des employeurs agricoles (FDSEA) ont proposé une revalorisation « ridicule » de la grille de salaire à hauteur de 1,6%.

Cette proposition a été acceptée par 2 syndicats salariés !

Pour la délégation CGT c'est inacceptable ! La CGT ne sera donc pas signataire d'une telle proposition qui ne correspond pas à l'attente des salariés régulièrement rencontrés sur le terrain.

Ces salariés agricoles ont donné mandat à la CGT pour négocier des revalorisations de salaires comprises entre 5 et 10%, suivant leurs catégories professionnelles et en reconnaissance de leurs qualifications.

Ces demandes tiennent compte également, des augmentations que subissent les logements, l'alimentation, l'électricité, le gaz, les carburants, les assurances (Mutuelles santé comprise), la baisse des prises en charge par le système de santé...

Nous appelons l'ensemble des salariés agricole à faire part de leurs mécontentements auprès de leurs employeurs et de venir nous rencontrer aux permanences dans les Unions Locales du département.